- 5° Bulletin de l'Association philotechnique, 6° année, janvier 1885, n° 1.
- 6° Société des Antiquaires de la Morinie, nouvelle série, 132° livrais., octobre-décembre 1884.
- 7º Revue des Travaux scientifiques, t. 4, 1884, nºº 9 et 10.
- 8° Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. 6.
- 9° Notice biographique sur M. Charles Gomart, par l'abbé Danicourt, de la Société des Antiquaires de Picardie.

## CORRESPONDANCE.

Lettre circulaire du Ministère de l'instruction publique et des beaux arts du 8 janvier 1885, relative à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. qui aura lieu du 17 avril au samedi 11 avril prochain.

Ont été nommés pour représenter la Société de Soissons à cette réunion :

MM. Laurent, l'abbé Corneaux et Choron.

## COMMUNICATIONS ET TRAVAUX.

M. Choron dépose sur le bureau une thèse latine soutenue pour le doctorat en théologie, par un religieux de Saint-Jean-des-Vignes, et donnée au Musée par les héritiers de M. Boujot, décédé Président honoraire du tribunal de première instance de Soissons. Il dépose également, au nom de Mesdames Ferté, d'Acy et des Vertes-Feuilles, une autre thèse, celle du doctorat en médecine soutenue à Rheims en 1704 par François Petit, de Soissons. Ces thèses de très grand format et

illustrées par la gravure seront l'objet d'une note spéciale.

M. Delorme communique un Etat du diocèse de Soissons, comprenant les chapitres, abbayes, prieurés, couvents et chapelles du diocèse de Soissons, se rapportant à l'épiscopat de M. de Fitz-James.

M. l'abbé Pécheur dépose pour les archives: 1° une copie des actes concernant la fondation de la Charité de Vic-sur-Aisne, du 5 avril 1754, par l'abbé de Pomponne, abbé de Saint-Médard; 2° Trois extraits des registres de la ville de Château-Thierry, sur l'envoi à la monnaie de Paris de dons patriotiques, à partir du 15 décembre 1789. Les seuls qui peuvent avoir un intérêt historique sont les suivants:

1º Les frères de la Charité de cette ville ont déposé un bénitier et son goupillon, un encensoir, sa navette, deux burettes et le plat, pesant 12 marcs 4 onces, demi gros. (669 liv. 2 s.)

2º Le vicomte d'Aumale, deux « marmittes », un grand plat rond, un autre plat ovale et une saucière pesant 26 marcs, 4 onces, 6 gros. (1422 liv. 15 s. 3 den.)

3° Le comte d'Aumale : « au poinçon de province » deux terrines, une paire de flambeaux, deux petites jattes, un plat long et sept plats ronds pesant, au poinçon de Paris, trois plats ovales et deux couvercles de soupières pesant 16 marcs, 2 gros. (893 liv. 15 s.)

4º Les bénédictins d'Orbais (alors du district de Château-Thierry) 6 chandeliers, un calice et sa patène, deux burettes et un bassin, une paix, le tout d'argent pesant ensemble 33 marcs, 7 onces, 2 gros (1813 liv. 19 s. 7 den.)

5º Les religieuses de Nogent-l'Artaud, un calice